

V

(Avis)

PROCÉDURES ADMINISTRATIVES

COMMISSION

MEDIA 2007

APPEL DE PROPOSITIONS — EACEA/28/07

Soutien à la distribution transnationale des films européens et à la mise en réseau des distributeurs européens — Système de soutien «sélectif»

(2007/C 311/14)

1. Objectifs et description

Le présent appel de propositions repose sur la décision du Parlement européen et du Conseil établissant un programme pluriannuel unique pour les actions communautaires dans le domaine de l'audiovisuel pour la période 2007-2013.

2. Candidats éligibles

Le présent avis s'adresse aux organismes européens établis dans un des pays suivants et détenus en majorité par des ressortissants provenant d'un des pays suivants: pays membres de l'Union européenne, de l'Espace économique européen participant au programme MEDIA 2007 (Islande, Liechtenstein, Norvège) et Suisse.

Le présent avis s'adresse aux sociétés européennes se spécialisant dans la distribution internationale de films cinématographiques européens.

3. Budget et durée des projets

Le budget maximal disponible au titre du présent appel de propositions s'élève à 12 250 000 EUR sous réserve des crédits disponibles au titre de l'exercice 2008.

L'aide financière de la Commission ne peut excéder 50 % du total des coûts éligibles.

La durée maximale des projets est de 16 mois.

4. Délai

Les demandes devront être envoyées à l'Agence exécutive (EACEA) au plus tard le **1^{er} avril 2008** et le **1^{er} juillet 2008**.

5. Informations complètes

Le texte complet de l'appel de propositions ainsi que les formulaires de candidature sont disponibles sur:

<http://ec.europa.eu/media>

Les demandes doivent obligatoirement respecter les dispositions du texte complet et être soumises à l'aide des formulaires prévus.
